

Mes chers collègues,

La réunion de notre assemblée, qui va traiter essentiellement du budget 2025 est à plus d'un titre singulière et j'oserais dire exceptionnelle.

Singulière puisque c'est la première fois que l'approbation du budget de l'année en cours nous est proposée si tardivement (nous en connaissons les raisons).

Elle est surtout exceptionnelle parce que le vote de ce budget intervient dans un contexte que nous n'avons jamais connu:

- ✓ situation internationale tendue avec de nombreux conflits militaires ou économiques,
- ✓ Situation nationale très compliquée avec une société fracturée, gangrénée par la violence et le manque de repères et qui souffre et pâti d'un manque de gouvernance évident, conséquence d'un éparpillement, certes démocratique, mais préjudiciable à l'efficacité de l'action collective, dans un contexte anxigène et très préoccupant,
- ✓ situation locale, plutôt favorable dans ce contexte de vives tensions internationales et nationales, que nous devons préserver dans le contexte d'affrontements inévitables que vont susciter les compétitions électorales à venir,

Ce contexte général, à tous niveaux, est alourdi par un manque de visibilité sur l'avenir en tous domaines et notamment sur les dimensions financières.

Malgré toutes ces incertitudes et contraintes, le budget qui vous est soumis, nous propose de maintenir le cap qui nous a permis ces dernières années de répondre aux besoins et ambitions de notre territoire aubois et de ses habitants.

Ce budget nous sera présenté dans quelques instants par Philippe Dallemagne.

Je souhaite cependant brièvement en rappeler le cadre et les contraintes:

- ✓ situation particulière des finances des collectivités départementales,
- ✓ atouts et handicap dans ce contexte du Département de de L'Aube
 - maîtrise financière des années passées
 - faible endettement (→ Soutien à l'investissement)
 - des fragilités (potentiel fiscal, revenus par habitant, chômage...)

Dans ce contexte, nous sommes invités à soutenir et contribuer au redressement des finances de notre pays.

- oui, mais à la hauteur de notre responsabilité,

- satisfaction des évolutions qui exemptent le Département de L'Aube du DILICO (dispositif de lissage conjoncturel)
- volonté de dénoncer le mensonge de l'État dans la substitution d'une fraction de TVA remplaçante du foncier bâti, à l'occasion de la suppression de la taxe d'habitation.

L'avenir s'assombrit.

Modèle social et son financement à bout de souffle (inéquité de traitement des droits de nos concitoyens - CNSA)

➔ Révolte des Départements:

- ✓ refus de payer la revalorisation du RSA prévu le 1er avril aux Caf, sans compensation d'État (informations CAF de L'Aube)
- ✓ refus d'engagement de dépenses nouvelles ou supplémentaires décidées unilatéralement par l'État et non compensées intégralement.

➔ Conférence des financeurs, 29 avril

Au fil des rapports:

- ✓ mise en œuvre du plan Santé
- ✓ action dans le domaine de la forêt

Nos travaux de ce jour nous invitent à adapter nos actions à ce contexte nouveau qui s'impose à nous.

Les propositions qui vous sont faites maintiennent notre accompagnement fort aux plus fragiles et démunis de nos concitoyens, notre soutien aux communes et intercommunalités et aux associations (Santé, sport, éducation, culture, social ...) piliers de notre lien social.

Les défis que nous allons relever dans les années à venir nécessitent lucidité, volonté, courage et pédagogie.

Nous les relèveront avec tous les habitants de ce Département, forts de notre cohésion et de notre attachement aux valeurs de Solidarités.